

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
JEUDI 07 AVRIL 2022

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL D'AIRE-SUR-LA-LYS
EN DATE DU 07 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux, le **JEUDI 07 AVRIL** à **20H00**, le Conseil Municipal d'AIRE-SUR-LA-LYS s'est réuni en la salle de l'Amitié sous la présidence de Monsieur Jean-Claude DISSAUX, Maire, par suite de la convocation en date du 1^{er} avril 2022.

ETAIENT PRESENTS : M. DISSAUX Jean-Claude - Maire, Mmes CATTY Christine, WOZNY Florence, BAUDEQUIN Odile, M. OBOEUF Gérard, BOULET Michel, HERMANT Alexandre - Maires-Adjointes, Mmes ALLOUCHERIE Françoise, DECRIEM Marie-Christine, VANDENBERGUE Séverine, ROUX Nathalie, BLONDEL Suzette, ALLAN Patricia, BOULIER Amélie, SUBTIL Vanessa, MM. LERMYTTE François, FACON Jean Noël, COMBE Jacques, CATTEZ François, BOULET Guillaume, AZELART Laurent, MM. RYS Didier, DUBUISSON Frédéric, Mmes CROWYN Véronique, CHRETIEN Stéphanie.

MEMBRES AYANT DONNE PROCURATION :

M. WOJTKOWIAK David a donné procuration à M. DISSAUX Jean-Claude.
Mme PLANQUELLE Rachel a donné procuration à Mme BAUDEQUIN Odile.
M. HERNOUT Serge a donné procuration à Mme WOZNY Florence.
M. HOUSSIN Romuald a donné procuration à Mme VANDENBERGUE Séverine.

Secrétaire de séance : Mr BOULET Michel

Fin de la séance : 21h30

L'assemblée étant en nombre suffisant, il est fait l'exposé suivant :

Le Conseil Municipal,

VU Code Général des Collectivités territoriales (CGCT) et notamment son article L. 2121-31 ;

CONSIDERANT que l'exercice 2021 a permis de dégager un déficit de fonctionnement de **1 232 867,69 €** et un déficit d'investissement de **851 904,04 €** (*Annexe 4*).

Le résultat d'ensemble de l'exercice est de **- 2 084 771,73 €**.

VU le compte de gestion 2021 dressé par le Comptable ;

VU l'avis de la Commission Finances réunie en séance le 17 mars 2022 :

APRES que le Maire s'est retiré, laissant la présidence à l'adjoint désigné en début de séance,

Après avoir entendu le rapport de Monsieur Michel BOULET - Maire-Adjoint ;

Et après en avoir délibéré,

DECIDE A LA MAJORITE

(Mme CHRETIEN Stéphanie, Mme CROWYN Véronique, M. RYS Didier, M. DUBUISSON Frédéric, votant CONTRE) :

ARTICLE 1^{er} - D'ARRETER le compte administratif présenté par l'ordonnateur au titre de l'exercice 2021, pour le budget annexe de la ZAC de Saint Quentin ;

ARTICLE 2 - DE VALIDER les éléments suivants et ainsi reconnaître la sincérité du compte administratif du budget annexe de la ZAC de Saint Quentin de l'exercice 2021 tel que présenté et l'arrêt des résultats définitifs.

A / En section de fonctionnement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CA 2021	Chapitre	CA 2021
002 - Déficit reporté	- €	002 - Excédent reporté	273 295,58 €
011 - Charges courantes	650 933,81 €	042 - Opérations d'ordre	1 137 904,04 €
042 - Opérations d'ordre	1 986 419,52 €	043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la SF	7 152,11 €
043 - Opérations d'ordre à l'intérieur de la SF	7 152,11 €	70 - Produits des services, domaines, ventes diverses	- €
65 - Autres charges - Subventions	- €	75 - Autres produits de gestion courante	- €

66 - Remboursement des intérêts	6 713,98 €		
67 - Charges exceptionnelles	- €		
TOTAL fonctionnement - Dépenses	2 651 219,42 €	TOTAL fonctionnement - Recettes	1 418 351,73 €

Le résultat de la section de fonctionnement est de -1 232 867,69 €.

B / En section d'investissement :

DEPENSES		RECETTES	
Chapitre	CA 2021	Chapitre	CA 2021
001 - Solde exécution SI	1 629 038,82 €	001 - Solde exécution SI	- €
040 - Opérations d'ordre entre sections	1 137 904,04 €	040 - Opérations d'ordre entre sections	1 986 419,52 €
16 - Emprunts	71 380,70 €	10 - Dotations et Fonds divers	- €
		16 - Emprunts	- €
TOTAL investissement - Dépenses	2 838 323,56 €	TOTAL investissement - Recettes	1 986 419,52 €

Le résultat de la section d'investissement est de -851 904,04 €.

Pour extrait conforme,

Le Maire,
Jean-Claude DISSAUX